

La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Inserions: 1^{re} page, 5 fr. la ligne; 2^e page, 3 fr. la ligne
Abonnements et Annonces payables d'avance.

Rédacteur en Chef: EMILE LACROIX

Abonnements: Tunisie et Constantine: un an 10 fr.; France et Etranger, 12 fr.

LE BILAN DE DEUX ANNÉES de Résidence Générale

Au moment où le gouvernement met fin à la mission de M. Flandin et nous envoie un nouveau résident général, nous croyons devoir établir le bilan de ses deux années d'exercice; nous le faisons sans parti-pris, avec le seul souci d'exposer la situation telle que nous la jugeons — et beaucoup avec nous.

Tout d'abord, on prête à M. Flandin un langage qui serait assurément peu diplomatique, encore moins exact et surtout peu... digne de la part d'un homme ayant occupé la haute situation de résident général.

« En arrivant en Tunisie, j'ai trouvé le néant et de ce néant j'ai cherché à faire quelque chose ! »

Malgré l'amertume que peut avoir un homme de se voir retirer un si bon fromage, nous avons peine à croire à une pareille déclaration que lui prête un de nos confrères de la presse parisienne car ce serait le plus violent réquisitoire prononcé jusqu'à ce jour contre le protectorat et l'administration de ses prédécesseurs, même de Pichon qui pourtant contresigna sa nomination.

Jamais, dans nos polémiques les plus ardentes, dans nos luttes les plus violentes contre certains résidents généraux nous n'avons nié les progrès immenses accomplis par le protectorat.

Qu'était la Tunisie avant notre arrivée? Seuls ceux de cette époque: français, musulmans, étrangers ou israélites pourraient le dire.

Nous avons accompli une œuvre grandiose et belle, mis de l'ordre dans les finances, assuré la sécurité des biens et des personnes, créé des routes, des chemins de fer, des ports, des tramways, alimenté des villes en eau potable, installé ici et là l'éclairage électrique, doté le pays de nombreux bureaux de postes, télégraphe et téléphone, construit des écoles, des internats, en un mot rendu ce pays habitable non seulement aux étrangers mais aussi aux indigènes.

Et c'est cette œuvre-là qu'on nierait? Qu'un ancien résident général oserait nier? Allons donc!

M. Flandin a pourtant été rapporteur de notre budget et son rapport fut si dithyrambique que nous ne pûmes nous empêcher de le gratifier d'une épithète quelque peu irrévérencieuse qu'il ne méritait pas, car après coup nous apprimes qu'il n'en était pas l'auteur, il l'avait reçu tout rédigé de Tunis et n'avait eu qu'à apposer sa signature le faisant sien ainsi.

Et aujourd'hui, aigri peut-être par la mesure qui l'a atteint, il viendrait nier ce qui existe, ce qu'il a vu de ses propres yeux puisqu'il a parcouru la Tunisie à peu près dans tous les sens et fait part de son émerveillement et aujourd'hui ce serait le néant! Quand faudrait-il le croire?

Est-ce à dire que tout soit parfait ici, que des requins de la politique, de la finance ou des affaires n'ont pas nui dans une certaine mesure à l'œuvre admirable entreprise par la France en ce pays?

Nos campagnes violentes et toutes celles entreprises à côté de nous sont là pour démontrer que la Tunisie fut exploitée et mise au pillage par des coquins dont les noms sont sur toutes les lèvres, avec la complicité malheureuse de certains résidents généraux indignes de la confiance mise en eux.

Mais si les méfaits de cette bande furent grands et odieux l'œuvre de la France n'en reste pas moins belle et il appartenait à M. Flandin moins qu'à tout autre de la nier.

Au surplus les méfaits des bandits sont une tâche que des hommes dévoués s'emploient à faire disparaître malgré l'indifférence coupable des dirigeants — sans en excepter M. Flandin — en y consacrant leurs forces, leurs ressources et leur temps. Un jour viendra, comme dit l'autre, ou justice sera enfin rendue aux spoliés grâce à leur persévérance et à leur inlassable courage. Il ne faut jamais désespérer de rien car tout arrive en ce bas monde, même la justice immanente.

Au fait, si nous parlions un peu de l'œuvre de M. Flandin pendant ses deux années d'exercice? elle se résume en quelques mots: des projets, vie chère et des impôts, un point, c'est tout.

Nous avons vu une avalanche d'impôts nouveaux tomber sur nos pauvres têtes pour pouvoir payer ses largesses car M. Flandin qu'on disait énergique, à poigne, était la mollesse même. Il ne sut pas mater la spéculation et encore moins faire respecter ses décrets dont on se gaussait, de là le renchérissement de la vie et naturellement les budgétivores de toutes classes et de tout acabit réclamèrent. Force fut de leur donner satisfaction puisqu'on n'avait pas su maintenir le pays dans l'état où M. Alapetite l'avait laissé.

Aujourd'hui le gouffre creusé dépasse cinquante millions par an, une paille!

On cherche toujours et de tous côtés la matière imposable et quand on l'a trouvée ceux qui sont atteints font des pieds et des mains pour ne pas payer et conserver les bénéfices scandaleux qu'ils sont habitués maintenant à réaliser. Qu'on observe les oléiculteurs. Ils se sont démenés comme des diables dans un bétier pour ne point se soumettre à la taxe et encore moins payer les 300 francs réclamés pour l'exportation? Si l'on songe que ces mécréants ont réalisé des fortunes scandaleuses depuis trois ans, personne ne s'apitoiera sur leur sort.

Aujourd'hui que l'homme est tombé de son prédistal chacun

reconnaît les fautes commises et convient que son maintien était devenu impossible.

Nous ne prétendons pas cela mais nous croyons que si M. Flandin était resté quelques mois de plus il aurait tellement embourbé le char tunisien que ses successeurs n'auraient pu le sortir du bourbier budgétaire où il l'aurait empêtré.

Mieux vaut donc pour nous qu'on ait mis fin peut-être un peu brusquement à sa mission et qu'on nous ait donné un résident général qui ne manquera pas d'énergie en toutes occasions et saura repousser les «attaques» à la caisse sans cesse renouvelées pour une raison ou une autre.

Nous espérons que M. Lucien Saint qui a donné à Marseille la mesure de ses capacités administratives saura réparer dans la mesure du possible les erreurs commises, pour être parlementaire, de son prédécesseur à qui nous devons le tiers colonial et autre chose alors qu'en Algérie on n'a accordé que le quart et encore pas à tout le monde pas même aux cheminots.

BULLETIN

Autour d'un procès

Il paraît qu'un de nos confrères serait poursuivi à la requête du président d'un cercle de notre ville où l'on joue gros jeu puisque d'après les on-dit la cagnotte rapporterait chaque nuit de 1500 à 2000 francs à ses heureux tenanciers. Ce procès-là serait intenté pour avoir irrévérencieusement demandé si les fonds versés à une souscription provenaient des deniers personnels du donateur ou de la cagnotte?

Si c'est bien là le fond de la plainte déposée et du procès intenté à notre confrère nul tribunal ne pourrait le condamner car le fait même de présider un cercle où l'on joue enlève généralement toute autorité à la personne visée pour ester en justice car il est comme qui dirait le pavillon qui couvre la marchandise.

Nous n'avons pas l'honneur de le connaître mais nous pouvons bien lui dire qu'il a été très mal inspiré et aurait mieux fait de laisser passer l'article sans y attacher autrement d'importance.

S'il y a autre chose, nous l'ignorons les débats nous l'apprendront.

Puisque ce procès nous fournit l'occasion de parler d'un cercle où l'on joue disons qu'il est réellement stupide d'avoir supprimé les jeux au Palmarium pour les laisser fonctionner ailleurs sans profit pour la ville. Si la participation de celle-ci était insuffisante il était bien facile de la relever en la portant même au 50/0. Le tenancier y aurait trouvé encore son compte et la ville un gros revenu.

Revenons donc sans fausse honte sur une erreur, sachons la reconnaître franchement et ne nous entêtons pas dans une idée lorsqu'elle est contraire aux intérêts bien compris des finances municipales car ce qui est bon

partout ne saurait être mauvais à Tunis, ville d'hivernage.

Mais puisque des autorisations de jouer sont accordées à des cercles pourquoi le gouvernement qui a besoin de fonds ne leur ferait-il pas verser la moitié du produit de la cagnotte c'est du reste ce qui va se faire en France mais nous pouvons prendre les devants et ainsi les autorisations accordées aux cercles ne seront pas sans profit pour le budget.

NOS ÉCHOS

A quand l'interdiction de la fabrication et de la vente de la boukha.

Alors que l'absinthe et l'anisette sont prohibées on ne s'explique pas pourquoi la boukha ne subit pas le même sort.

A la Résidence générale

M. Lucien Saint, préfet hors classe à Laon, ancien préfet des Bouches du Rhône, est nommé Résident général en Tunisie.

M. Lucien Saint est encore jeune, il n'a pas cinquante ans, donc en pleine force de l'âge pour mener à bien notre char embourbé depuis le départ de M. Alapetite.

Nous avons lu dans les journaux marseillais les éloges que tous nos confrères lui décernèrent lors de son départ pour l'Aisne et les regrets qu'ils manifestèrent de le voir quitter le département ce qui prouve sa compétence administrative et les amitiés qu'il sut s'y créer.

C'est la première fois qu'un préfet des Bouches du Rhône vient nous administrer; généralement on les choisissait parmi ceux du Rhône ainsi MM. Paul Cambon, notre ambassadeur à Londres, Massicault décédé et Alapetite haut commissaire en Alsace-Lorraine nous venaient de Lyon.

Nous lui adressons d'autant plus volontiers nos souhaits de bienvenue qu'un ami de la Rochelle nous écrit que M. Lucien Saint qui fut sous-préfet de Rochefort est un homme « de toute première valeur ».

M. Lucien Saint trouvera ici non seulement parents mais aussi quelques Ebrouciens dont M. Mouchard, directeur général de la Cie du gaz et des Eaux de Tunis, que nous sommes heureux de féliciter de son retour complet à la santé.

Au moment où M. Lucien Saint vient en Tunisie son beau-frère M. Georges Trouillot sous-préfet de St Omer est nommé préfet de la Haute Savoie où les républicains lui réservent le meilleur accueil.

Dans la légion d'honneur

Nous adressons nos plus vives félicitations à M. Guiotton, ingénieur en chef, directeur des Travaux hydrauliques de la Marine en Tunisie qui vient de recevoir la rosette d'officier de la légion d'honneur.

Depuis longtemps à Bizerte, M. Guiotton y a effectué un travail considérable. Une grande partie des installations de la Pêcherie, de l'aviation à la Baie de Karouba, de l'aérostation à Sidi-Ahmet, des bassins de radoub de Sidi-Abdallah sont son œuvre.

Il est surtout en même temps qu'un ingénieur savant, un administrateur habile, un organisateur aux initiatives hardies ennemi de la routine, un chef excellent adoré de son personnel qui le paie en retour par une considération respectueuse pour sa personne et lui est très dévoué;

A M. Lenoir, conservateur des Eaux et forêts, directeur des forêts, nommé chevalier de la légion d'honneur;

A M. Roger Marin fils de l'ancien géomètre principal au service topographique décédé il y a trois ans en emportant les sympathies et les regrets de tous ceux qui l'ont connu, également fait chevalier de la légion d'honneur pour sa belle conduite sur le front comme lieutenant d'artillerie lourde.

A la Cour d'appel d'Alger

Nous avons appris, comme tout le monde du reste, avec le plus grand plaisir l'acquiescement par la Cour d'Alger de notre ami Adolphe Disegni.

On sait qu'il avait été condamné à Tunis à deux mois de prison et dix mille francs d'amende-pourspéculation illicite sur les loyers.

Très brillamment défendu par M. le sénateur Cuttoli la Cour d'Alger statuant en droit a infirmé purement et simplement le jugement du tribunal de Tunis.

Dans un arrêt longuement motivé les magistrats de la Cour d'appel ont estimé qu'il n'existait dans le fait reproché aucune spéculation illicite et que M. Disegni avait opéré de la façon la plus correcte et la plus loyale.

Nous félicitons sincèrement notre ami car lui seul sait les avanies qu'il dut subir et la coupe d'amertume qu'il dut boire à la suite de la condamnation du tribunal de Tunis.

L'affaire Taalbi

Contrairement à l'information de la « Tunisie Française » Farhat ben Ayed ne serait nullement sous les verrous à Marseille et il est même probable qu'une mise en liberté provisoire interviendra bientôt en faveur de tous les inculpés — Taalbi compris — en attendant que l'affaire soit purement et simplement abandonnée par la justice militaire.

Si le dossier est transmis à la justice civile c'est le tribunal de Seine qui deviendrait compétent et le parquet de Paris n'engagerait certainement pas des poursuites sur une base aussi fragile en tout cas les amis de Paris de Taalbi ne perdent pas de vue son affaire et la suivent très attentivement: (1)

Nécrologie

Nous adressons nos plus sincères condoléances à notre confrère et ami M. André Duran-Angliviel et à M. et Mme. Fichet qui viennent d'avoir la douleur de perdre leur père et beau-père M. le Pasteur Duran décédé à Etaules en Charente.

L'affaire des peaux

La Démocratie Tunisienne revient avec vigueur contre ce qu'elle appelle le « Scandale des peaux » prétendant que « dix millions » — rien que ça! — auraient été « volés (sic) à l'Etat ».

Notre confrère entre dans des détails, cite des noms et des faits qui ne manquent pas d'impressionner et ne permettent plus à l'autorité militaire de faire le silence sur cette affaire.

Aussi, avec lui, nous demandons l'ouverture d'une instruction qui permettra aux personnes de se disculper si elles sont innocentes et de confondre leur accusateur ou les renverra devant la justice militaire si elles sont coupables comme l'affirme la « Démocratie ».

Si la justice militaire persistait à vouloir étouffer cette affaire nous en appellerions à la commission parlementaire créée en vue de faire rendre gorge à tous ceux qui se sont enrichis en volant l'Etat et au député Archambaud en particulier.

Et le maaroud?

Nous avons demandé plusieurs fois depuis plusieurs mois ce qu'était devenu un maaroud concernant un richard condamné à une peine de prison qu'il n'a jamais accomplie grâce à la complicité d'un employé des Services judiciaires qui le fit disparaître.

Nous réitérons notre demande et nous ne nous laisserons pas de le faire jusqu'à ce que la justice suive son cours et que des sanctions soient prises contre l'indélicat fonctionnaire qui opère aux Services judiciaires.

Et de deux

Et l'affaire Schwich et Baizeau demandions-nous dans notre avant dernier numéro que devient elle?

La « Tunisie Française » nous apprend qu'elle a été clôturée par un non-lieu. Dont acte.

Aujourd'hui nous demanderons si l'expert commis dans dans celle des Elie Cattan, Yana frères et Triki accusés de spéculation sur les orges, a déposé son rapport car il y a près de cinq mois que le dossier est entre ses mains.

Qui nous renseignera?

Korbeus

La saison a commencé le dimanche 14 novembre. L'Établissement thermal, les hôtels

(1) Cet écho avait été écrit il y a quelques jours, depuis la mise en liberté du Cheick et de Rhiat a eu lieu, quant à Taalbi elle le sera sans doute sous peu.

et les locations d'appartements sont ouverts depuis cette date.

M. le Docteur Schoull, bien connu et très apprécié dans la population tunisienne, assure en permanence la Direction du service médical.

Les transports sont effectués, en voitures automobiles très confortables, par la maison Berliet 4 av. de Carthage.

S'y adresser pour tous renseignements

Le commerce avec l'Allemagne

Le 27 novembre dernier est entré dans notre port le vapeur allemand « Fiducia » venant d'Anvers qui nous apportait 222 tonnes de marchandises diverses provenant d'Allemagne dont 3 charnues à moteur, 8 caisses de pièces de machines, 9 caisses de feronnerie, 715 tôles d'acier, 40 rouleaux de fil de fer, 20 caisses de rivets, 594 barres d'acier, 5 caisses de foudres, 14 tonneaux de fente, 6 caisses de quincaillerie, 4 caisses d'articles en aluminium, 10 caisses de glaces, 98 caisses de verre à vitre, 25 colis de chaises et sièges, 40 barils de vert-chaux, 3 caisses de résine d'ammoniaque, 22 barils de sulfate de baryte, 15 barils de couleurs, 24 futs d'alun, 19 balles de papier, 1 caisse de bougies, 7 caisses de parfums, 1 caisse de fusils 16 caisses de conserves, 8 balles de tissus, 7 caisses de fleurs artificielles.

Toutes ces marchandises ayant été achetées au cours du mark, les commerçants réaliseraient de ce chef un bénéfice important si on permettait de les leur laisser vendre les prix qu'ils voudraient, c'est-à-dire ceux que nous payons pour des marchandises de provenance française. Nous espérons que le gouvernement tiendra la main pour que l'origine de ces marchandises soit affichée avec les prix de vente fixés par lui.

Nous avons déjà écrit les réflexions que nous avait suggérées l'apport des marchandises allemandes lorsque notre attention a été attirée par le communiqué suivant de l'Association professionnelle des patrons boulangers (?) qui proteste contre la rentrée des boches :

« Considérant que les souvenirs de la grande guerre sont encore trop présents à la mémoire de tous et que les boches, pressés de reprendre leur situation, paraissent trop l'oublier.

« Considérant qu'il appartient aux autorités d'éviter que le sentiment respectable du souvenir des morts ne soit pas froissé dans ce qu'il a de plus légitime.

« Considérant que les travailleurs français, alliés et indigènes, de la

boulangerie et de la pâtisserie ont directement ou indirectement souffert dans leurs sentiments et dans leurs intérêts des ravages et des conséquences d'une guerre dans laquelle la responsabilité de l'Allemagne a été nettement établie.

« Emet le vœu que les autorités empêchent le retour injurieux et prématuré des boches. »

Nous appuierions très fort la protestation des patriotes les boulangers s'il n'y avait dessous une intense frousse de leur part de voir un boche leur faire une redoutable concurrence car le bruit s'est déjà répandu que Wagner voulait se contenter d'un bénéfice de 10 o/o au lieu du 40 alors du pelé, du galeux il n'en faut pas mais de la marchandise boche, ça ne tire pas à conséquence, on peut en recevoir des centaines et des centaines de tonnes et en inonder le pays. Singulière mentalité !

D'autre part nous recevons de Sousse la lettre suivante :

« J'ai l'honneur de vous informer que les minotiers qui doivent mélanger les blés durs de 20 o/o, mettent plus de 40 o/o de maïs. Il n'y a aucun contrôle ni aucune analyse.

Je viens de faire une petite étude en voici le résultat : Le gouvernement fournit aux minotiers du blé provenant d'Amérique qui lui a coûté 210 frs le quintal, à raison de 100 frs les 100 kgs.

Les minotiers doivent mélanger de 20 o/o soit 400 kgs. blé dur et 100 kgs. maïs : prix du blé 100 frs le quintal et du maïs 85 frs total 485 frs les 500 kgs donc prix de 100 kgs. 97 frs — perte sur 100 kgs pour son et autres 5 frs — main d'œuvre et mouture 5 frs — soit en tout, prix de revient des 100 kgs 107 frs — qu'ils revendent au prix taxé de 145 frs soit 38 frs de bénéfice par 100 kgs ; en fabriquant quelques centaines des quintaux par jour, on voit les fortunes réalisées :

Non content de cela, ils ont le courage de trafiquer encore.

BOULANGERS : la taxe du pain est de 1 fr. 20 le kg. pesé, qui laisse un bénéfice de 20 o/o or, aucun boulanger ne pèse le pain, ils vendent le

pain de 800 gr. à 1 fr. 20 — soit un autre bénéfice de 20 o/o. Si un boulanger vend 1000 kgs par jour, il réalise un autre bénéfice de 200 frs par jour soit 400 francs par 1000 kgs ! vous voyez ce que souffrent les pauvres pères de familles nombreuses. Suivant le décret chaque boulanger doit avoir une balance et peser son pain. Voici toute la situation et véridique. Comptant sur votre appui pour faire cesser cet état de chose. Veuillez agréer etc. etc.

Nous demandons à nos lecteurs si les boulangers de Tunis ou de la banlieue agissent autrement s'ils n'y sont requis et poussés l'épée dans les reins.

Et voilà pourquoi il ne faut pas du boche Wagner, pour emplir les poches de ces patriotes qui se retirent après fortune faite comme tous les boulangers que nous avons vu partir depuis la guerre le cœur à l'aise et la ventre rebondi.

Au fait combien sont-ils de boulangers français dans cette « Association professionnelle des patrons boulangers » ?

AU COMITÉ PERMANENT DES FÊTES

Le comité des fêtes de Tunis a tenu vendredi soir une réunion plénière au cours de laquelle des décisions importantes ont été prises.

Il a été procédé tout d'abord au remaniement de la composition du comité, de façon à y permettre la collaboration de tous les éléments de la population de la ville.

Le mardi gras tombant l'année prochaine le 8 février : cette date n'est pas très favorable aux fêtes sur la voie publique, surtout par suite du manque de fleurs. Aussi a-t-on décidé de renvoyer la traditionnelle « bataille des fleurs » à la mi-carême et d'en augmenter le charme par l'admission d'un certain nombre de chars ; cela fera donc deux attractions à la fois : bataille de fleurs et cavalcade.

Ce qu'il faut lire :

LA GUERRE ILLUSTRÉE de 1914 par GABRIEL HANOTAUX Membre de l'Académie Française.

LE LAIT CONCENTRÉ SUISSE BERNA est le plus riche en crème

C'est le plus Cher mais le Meilleur Siège social : 29, rue de la Bienfaisance, Paris En vente dans toutes les bonnes maisons

REPUBLIQUE FRANÇAISE Marine Nationale

Avis d'Adjudication

La Marine se propose d'allonger de 12 mètres environ l'Usine d'électricité de la Baie-Ponty. La largeur du bâtiment est de 14 mètres; la toiture en forme de shed, avec vitrages persiennes et tuiles mécaniques est supportée par des formes métalliques.

M.M. les entrepreneurs pourront prendre connaissance du dossier à la Baie-Ponty, Direction des Travaux Hydrauliques, à partir du Jeudi 2 Décembre. Les soumissions devront parvenir avant le lundi 13 à 10 h. du matin au Directeur des Travaux Hydrauliques.

Le Directeur des Travaux Hydrauliques. Signé : GUIOTTON.

Chicorée du Nord

À LA BELLE ROUYENNAISE

Agents dépositaires BOULLIER & PARÀ 12, Rue Es-Sadikia — TUNIS

Sempre Avanti

Voulez-vous avoir de la santé? Ne buvez que les sirops, liqueurs limonade et vins de la Maison:

GIUSEPPE BUX 12, Avenue Krantz — SOUSSE

GROS & DETAIL

POUR VOS TRACTEURS POUR VOS AUTOS

N'employez que l'huile VICTORINE reconnue la meilleure, ayant fait ses preuves depuis 15 ans. COMPTOIR GÉNÉRAL DES PRODUITS LUBRIFIANTS — TUNIS.

PETITES ANNONCES

0.75 la ligne minimum : 2 lignes

A VENDRE A ST GERMAIN (à 100 mètres de la plage) Villa de six pièces - cabinet de toilette w - cl. grande veranda et cuisine; Grande dépendance composée d'une écurie pour 2 chevaux, chambre de bonne, petit appartement de 2 pièces et une cuisine, chambre de jardinier et une autre de débarras - grand poulailler - eau de Zaghouan avec bassin réservoir fermé de 3000 litres - 1.000 mètres de terrain planté de 350 arbres fruitiers - 350 pieds de vignes, une vingtaine d'oliviers. Trois façades dont une de cent mètres sur boulevard et les deux autres de 40 mètres sur rues conduisant à la plage. Pour plus amples renseignements, s'adresser au bureau du journal.

MAISONS RECOMMANDÉES

Grand Hôtel de France — Annexes: Buffet de la Gare et Hôtel du Centre — L. de LAGROIX, Propriétaire — SOUSSE (Tunis).

Belle Jardinière — Vêtements et tout ce qui concerne la toilette pour Hommes — A. COMBRY, 5 et 7, Rue d'Angleterre et 17, Rue d'Italie (en face la poste) — Tunis.

Importation - Exportation de tous produits — Mohamed Ellamli — négociant — rue de France — Sousse (Tunis) — Adr. Télégr. M. Ellamli — Sousse.

Pianos et Musique, 5, rue Es-Sadikia, Tunis J. & A. BEMBARON. Vente, échange et location de Pianos.

JAMAIS rien ne vaudra MAUD l'Eau et la Poudre de riz MAUD EUY., 70, Av. Gambetta HYÈRES (Var)

Entreprise Générale de Travaux Électriques A. MINAUD & Fils, ancien 'Aucoin' - 7, Rue Léon-Roches - Tunis. Réparations - Magnéto - Toutes Machines Électriques - Rebobinage - Enroulement.

Droguerie de la Poste, S. Attal, 15, Rue d'Italie (en face la Poste). Tunis. Produits photographiques, produits chimiques etc.

Denrées coloniales - Borg frères - 11 rue des Glacières Tunis - Maison de confiance vendant au détail au prix du gros. Produits de 1er choix.

Grande Fabrique de Pâtes Alimentaires, boulangerie, G. B. Franco, X. FARRUGIA Succr, 13, Rue Sidi Bou Mendil, Tunis

Postaux, Dattes, Huiles et Confitures J. Zeitoun, 2, rue d'Italie, expédition pour tous pays.

Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », avenue de France, Tunis. Brama Frères et Cie, pp^{tes}

MANSOUR BEN GEMAA — Ship Chandler Fournitures Générales pour la Marine — Sfax (Tunis). — Maison Fondée en 1900.

Grand Hôtel de France, Sfax. 1^{er} ordre, G. Viaggi, propriétaire; eau conduite dans toutes les chambres, cuisine soignée, service irréprochable.

Pharmacie Scemama, (diplômé de la faculté de médecine de Montpellier, 53, rue des Maltais, Tunis — Maison Française.

Maison de santé pour les yeux dirigée par M. le Dr Guénod, 1^{er} clinique fondée en Tunisie en 1883: 1, rue Zarkouh, Tunis.

Chocolat Modigliani, pur cacao et sucre, Expédition à l'intérieur, 19, rue Es-Sadikia, Tunis.

Manufacture de Chaussures de Luxe, M. SEBAG, 7, rue de Constantine - Tunis.

Horlogerie - Bijouterie - Joaillerie - Spécialité de bijoux arabes - Maison LADISLAV, 4, Avenue de France, 4 — TUNIS

Artificiers — PAONESSA père et fils — Avenue Jules-Ferry — TUNIS.

QUINCAILLERIE-FERRONNERIE — Fers, Fontes, Aciers, Métaux. Fournitures Générales pour mines et entrepreneurs de travaux publics. Articles de ménage, Éclairage et Chauffage, Maurice Azerm — 11, Rue d'Italie et Rue Es-Sadikia. 11 — Entrepôts: Rue Jean Le Vacher — Télégrammes: Azerm, Tunis — Téléphone 8.43.

Sempre avanti — Brasserie de la Bourse (Ancienne Brasserie Bellevue) GIUSEPPE BUX propriétaires, Sousse-Tunis — Consommations de 1^{er} choix, liqueurs de marque.

Le Gérant : E. LUMBROSO

Imp. spéciale de la « Petite Tunisie Sociale », sous la direction de l'Imprimerie Franco-Italienne

L. SORACI

17, Rue d'Athènes - TUNIS - Télép. 11.34

RAYMOND VALENSI INGÉNIEUR ARCHITECTE 22, rue de Russie — TUNIS Immeubles de rentes Constructions industrielles et rurales Arrosage — Distribution d'eau PLANS A FORFAIT — AFFAIRES — PROJETS Dépôt de Machines Agricoles 41, Rue Al-Djazira

VÊTEMENTS J. BELL 1, Rue d'Italie, TUNIS

PHARMACIE BLOCH 4, avenue de France, et rue Al-Djazira LÉON BLOCH FILS Pharmacien de 1^{re} classe de l'Université de Montpellier Lauréat de l'École Supér. d'Alger Spécialités françaises et étrangères; Optique médicale. Oxygène, sérums, préparations et pansements stérilisés. Service spécial d'expéditions immédiates. Conditions avantageuses pour Sociétés, Exploitations minières, agricoles, industrielles. Téléphone 553

Chaux Hydraulique et Ciment Paul POTIN DÉPOT : rue de Turquie (Port) BUREAU : 22, rue Es-Sadikia Téléph. : Tunis n° 197. Potinville n° 2 (réseau d'Hammam-Lif)

Banque Franco-Tunisienne de prêts mobiliers et monts de piété tunisiens La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt. On peut dire que c'est le roi des placements, 13 rue d'Alger Tunis.

C^{IE} DE NAVIGATION MIXTE Cie Touache - Paquebots - poste Français AGENCE DE TUNIS Service régulier entre Marseille - Tunis et Tunis - Marseille Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence à Tunis, 8, rue d'Alger. L'Agent principal : CASIMIR PÉDELUPÉ.

C^o Générale Transatlantique Services Maritimes de la Méditerranée AGENCE DE TUNIS Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, rue Es-Sadikia

Grande DISTILLERIE TUNISienne G. & E. LICARI USINE A VAPEUR Rue d'Espagne et rue de Besançon — TUNIS Liqueurs de premier choix - Vins en gros Spécialité d'Amer et de Fernet Licari

Récompensés à plusieurs expositions et concours, Médaille d'or Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 1900. S^o F^o DES CHAUX ET CIMENT DU BOU-KORNINE A. BELLINO & Cie (Hammam-Lif) Chaux éminemment hydraulique admise par les Administrations Adresser les commandes et correspondances à Hammam-Lif DÉPOT : 77, Avenue de Carthage — TUNIS

Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie Société Anonyme — Capital 78 millions SUCCURSALE DE TUNIS : Avenue de France Agences à SOUSSE, SFAX et BIZERTE PRÊTS hypothécaires en participant avec le Crédit Foncier de France amortissables de 10 à 30 ans. Opérations de banques, Escompte, Recouvrements. Ordres de bourse, Avances sur titres et sur marchandises. Garde de titres, Paiement de coupons, Paiements télégraphiques, Chèques et lettres de crédits sur tous pays. Location de coffres-forts. Changes de monnaies étrangères, Dépôts de fonds à échéances fixes. Un an à 4 ans 3 o/o. Dépôts à vue. Comptes chèques avec intérêts.

L'Huile qui graisse le plus Vacuum Mobiloil Marque "GARGOYLE" Maison A. MODIGLIANI Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie 5, Rue Saint-Charles — TUNIS Télég. Import-Tunis Téléphone : 0,74

Société Générale Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France Société anonyme fondée en 1874 au capital : 500.000.000 Siège Social à Paris : 54 et 56 rue de Provence Agences en Tunisie : TUNIS, SOUSSE - SFAX Principales Opérations Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts; Escomptes et encaissements d'effets de commerce — Avances sur marchandises et connaissements — Crédits documentaires — Délivrances de chèques sur tous pays — Opérations de Bourses — Souscriptions sans frais aux émissions — Avances sur titres — Garde de titres — Encaissements et Escompte de coupons — Virements télégraphiques — Billets et Lettres de crédit circulaires — Change de places. Correspondants sur toutes les places de France et de l'Étranger.

RESTAURANT DU JAPON C. FIORINI & C. FALORNI, PROPRIÉTAIRES 7, Rue Amilcar, 7 — TUNIS Service à la Carte. — Repas sur commande. — Vraie Cuisine italienne. — Spécialité de Ravioli et Cassate. — VINS Fins de la Maison ROUFF de Naples. — Vins de Piémont et Vins de Chianti.

TRACTEURS MAC CORMICK 10/20 H P. à 2 cylindres jumelés fonctionnant au pétrole ordinaire — Allumage à haute tension SIMPLICITE ECONOMIE — CATALOGUE FRANCO MAISON R. WALLUT & C^{IE} (R. WALLUT ET G. HOFMANN, associés) — Tunis

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS Société anonyme au capital de 250 millions entièrement versés Agences de Tunisie : Tunis, Bizerte, Sfax, Sousse Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédits, ordres de Bourse, garde de titres, souscriptions, opérations diverses sur titres, lettres de crédit circulaires etc. etc. DEPOTS A VUE : 2 o/o — DEPOTS A ECHEANCE FIXE : de 6 mois à 11 mois 1/2 3 o/o de 1 an à moins de 2 ans 3 1/2 o/o de 2 ans et jusqu'à 4 ans 4 o/o Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs, bijoux, titres de propriétés. Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'incendie Location de compartiments à partir de 5 francs par mois

Banque de Tunisie Société anonyme au capital de 8.000.000 de francs Siège Social à Tunis, 3, rue Es-Sadikia Succursale à BIZERTE, SOUSSE et SFAX Emission de chèques et lettres de crédits — Change de monnaies — Garde de Titres et Objets précieux — Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de banque. Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION B. BISMUTH Importateur direct de la Société Générale des TUILERIES de MARSEILLE & Cie CHAUX & CEMENTS « VALETTE-VIALARD » DE CRUAS Admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire FERS, ACIERS MARCHANDS TOILES NOIRES & GALVANISÉES Fil de fer à fourrage 13-14-15 BUREAUX : 8, Rue Es-Sadikia ENTREPOT : Rue de Portugal prolongé — TUNIS — (Tél. 1.68)